



Bulletin-réponse

A retourner à : **Association pour la Recherche sur le Diabète**
19, Boulevard Malesherbes 75008 Paris

Veuillez trouver ci-joint mon don pour soutenir l'Association pour la Recherche sur le Diabète (ARD) dans ses efforts pour trouver le moyen de guérir le diabète, pour informer les personnes atteintes du diabète et les aider à rester en bonne santé jusqu'à ce qu'un traitement soit découvert.

Montant de mon don : _____ 25€ _____ 40€ _____ 75€ autre montant: _____ €

par chèque bancaire à l'ordre de **l'Association pour la Recherche sur le Diabète**

<p>De la part de :</p> <p>Nom: _____</p> <p>Adresse: _____</p> <p>Code postal _____ Ville _____</p> <p style="text-align: right;">ARD120</p>

Oui, je souhaite être informé(e) de l'actualité sur le diabète et sur les activités de votre association.

Par courrier électronique : _____ et/ou par téléphone : _____

Déduction fiscale :

Si vous êtes un particulier, vous pouvez déduire de vos impôts 66 % du montant de vos dons dans la limite de 20 % de votre revenu imposable*. Ainsi, un don de 50 € vous coûte seulement 17€.

Un reçu fiscal justifiant vos dons de toute l'année vous sera envoyé une fois par an, dans le courant du mois de mars de l'année suivante. L'envoi d'un reçu annuel permet de réduire les coûts administratifs et de donner plus à la recherche. Nous vous remercions pour votre compréhension.

* Taux applicables à la date de création du présent document

En application des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de l'association, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées. Dans ce dernier cas, les informations vous concernant seraient alors réservées à l'usage exclusif de l'Association pour la Recherche sur le Diabète.